

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### BETONAC-EXTRA RTU ( prêt à l'emploi )

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 336

Page 1 de 4

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### Identificateur de produit

BETONAC-EXTRA RTU ( prêt à l'emploi )

##### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

produit de nettoyage

##### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Leyco Chemische Leyde GmbH	
Rue:	Industriestraße 155	
Lieu:	D--50999 Köln	
Téléphone:	++49 (0) 2236-966-00-0	Téléfax: ++49 (0) 2236-966-00-10
e-mail:	inkemann@leyde.com	
Interlocuteur:	Eckart Inkemann	Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-29
Internet:	www.leyde.com	
Service responsable:	Eckart Inkemann	

**Numéro de téléphone d'appel** 0049 (0) 2236 966 00 29

##### d'urgence:

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### Classification de la substance ou du mélange

Selon l'Arrêté du 20 avril 1994 du Ministère du Travail, modifié, ce produit ne nécessite pas d'étiquetage réglementaire.

##### Éléments d'étiquetage

###### Phrases-S

- |    |  |
|----|--|
| 25 | Éviter le contact avec les yeux.   |
| 26 | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

##### Mélanges

###### Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
231-633-2	7664-38-2	Phosphoric acid	< 5 %	C R34
231-595-7		acide chlorhydrique ... %, chlorure d'hydrogène ... %	< 5 %	C, Xi R34-37

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

#### SECTION 4: Premiers secours

##### Description des premiers secours

###### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Garder sous surveillance médicale pendant

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BETONAC-EXTRA RTU ( prêt à l'emploi )**

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 336

Page 2 de 4

48 heures au moins.

**Après inhalation**

Mettre la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Consulter un médecin.

**Après ingestion**

Appeler immédiatement un médecin. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Mettre la victime à l'air libre.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Neutraliser avec du (de la, de l') Utiliser un équipement de protection individuel.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.

**Préventions des incendies et explosion**

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

**Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités****Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservé hermétiquement fermé.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m <sup>3</sup>	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	

**Contrôles de l'exposition**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BETONAC-EXTRA RTU ( prêt à l'emploi )**

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 336

Page 3 de 4

**Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

**Protection respiratoire**

Appareil respiratoire avec filtre.

**Protection des mains**

gants de protection: caoutchouc butyle Gants en PVC ou autre matière plastique( 0,5 mm ) Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle. ( 0,35 mm ) Temps de pénétration > 8 h

**Protection des yeux**

lunettes de sécurité à protection intégrale

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	vert
Odeur:	caractéristique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur (à 20 °C):	< 1,0
----------------------	-------

**Modification d'état**

Point/intervalle de fusion:	non applicable
Point d'ébullition:	85 °C
Point d'éclair:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	< 110 hPa
Densité (à 20 °C):	1,03 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	miscible

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****Conditions à éviter**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Information supplémentaire référentes à des preuves**

Provoque des brûlures. L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures digestives.

**SECTION 12: Informations écologiques****Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

**Effets nocifs divers**

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BETONAC-EXTRA RTU ( prêt à l'emploi )**

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 336

Page 4 de 4

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Les solutions avec un pH bas doivent être neutralisées avant l'évacuation.

**L'élimination des emballages contaminés**

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Nom d'expédition des Nations unies:**

Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADNR, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

**Transport fluvial****Nom d'expédition des Nations unies:**

Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADNR, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

**Transport maritime****Nom d'expédition des Nations unies:**

Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADNR, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

**Transport aérien****Nom d'expédition des Nations unies:**

Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADNR, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

**SECTION 15: Informations réglementaires****Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**SECTION 16: Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 34 Provoque des brûlures.  
37 Irritant pour les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*